

►► Sept - Oct 2025 ◄◄

• HIER • AUJOURD'HUI • DEMAIN •

Ce numéro paraît alors que le cinéma n'a pas retrouvé une fréquentation normale. Pour les plus anciens d'entre nous, cela évoque la période où nous avons été constitués. Il faut rappeler que Territoires et Cinéma a été créé sous le titre *Villes et Cinémas*, à une époque où les Pouvoirs Publics et les Collectivités Territoriales jouaient à un rôle très important dans le soutien des salles existantes, soutien qui avait été permis par l'adoption d'une loi. Dans le même temps, les villes ont assuré une présence des salles sur le territoire en construisant et en exploitant des salles, tout cela dans un contexte général où le développement de la télévision modifiait le comportement du public. Le contexte actuel est différent, mais il y a toutefois quelques analogies. Depuis 2019 la fréquentation connaît une baisse significative. Devant cette situation, les réactions des exploitants sont de deux natures. Tout d'abord développer les conditions de l'accueil du public avec l'amélioration du confort, des spectateurs et le perfectionnement des conditions de la projection, et ensuite la diversification des activités dans lesquelles le film n'est plus le seul élément capable d'attirer le public, d'autant que le public a changé quelque peu, comme en témoigne le rapport du CNC sur les pratiques cinématographiques des Français en 2025, que nous vous avons communiqué dans la newsletter de septembre 2025, et que nous présentons davantage dans ce numéro. C'est dans ce contexte que nous devons nous interroger sur le rôle que jouera désormais Territoires et Cinéma, non pas pour une action totalement nouvelle puisque nous avons déjà commencé d'agir avec nos partenaires avec le projet « Cinéma et égalité des territoires » déjà largement présenté dans ce bulletin. Nul doute que les élections municipales permettront de populariser notre action.

EN PERIL, LES ASSOCIATIONS MANIFESTENT

Territoires et Cinéma est aussi une association, et a approuvé et soutenu la manifestation du 11 octobre dernier. La Gazette des Communes a d'ailleurs publié un article intitulé « SUBVENTIONS : ALERTE ROUGE POUR LES ASSOCIATIONS » qui précise que « *leur mobilisation du 11 octobre a mis en lumière un modèle au bord de la rupture.* » Les conséquences risquent d'être dramatiques pour les plus vulnérables. Nous approuvons la déclaration dont vous trouverez ci-dessous la conclusion :

« *Entre restrictions budgétaires, complexité administrative, remise en cause de leur capacité d'interpellation, augmentation des besoins et fragilisation des bénévoles comme des salariés, une majorité de nos associations est à bout de souffle. (...) Cette fragilisation n'est pas seulement un problème pour le secteur associatif : elle concerne toute la société. Sans associations, c'est une partie essentielle de notre démocratie et de notre capacité collective à inventer l'avenir qui disparaît. Maltraiter, ignorer voire discréditer les associations, c'est porter atteinte à la vie quotidienne des 67 millions de Françaises et de Français, et au soutien à des millions de personnes vulnérables en France et dans le monde. Ce sont les associations qui, au quotidien, accompagnent et agissent auprès des personnes âgées, handicapées et des plus jeunes, facilitent l'accès au sport et à la culture pour toutes et tous, nourrissent ou logent les personnes en situation de grande précarité, font vivre la solidarité entre les peuples, accompagnent vers l'emploi, animent les centres de loisirs et les colonies de vacances ...».*

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF a mis en ligne un site dédié
<https://www.canetientplus.org/>
sur lequel vous trouverez un retour sur la manifestation



« Pour la 10e année consécutive, le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) réalise une étude sur les pratiques cinématographiques des Français. Elle permet de répondre à de multiples questions : Comment les spectateurs choisissent-ils d'aller voir un film ? Quels sont les moyens de promotion qui les influencent le plus ? Comment les spectateurs se rendent-ils au cinéma ? Combien de temps mettent-ils pour y aller ? Y vont-ils seuls ou à plusieurs ? D'où viennent-ils ? Réservent-ils leurs places de cinéma à l'avance ? Est-ce qu'ils apprécient les services proposés par leurs salles de cinéma ? Quelles sont leurs autres pratiques culturelles ? ». Vous avez reçu les liens via notre newsletter afin d'accéder au contenu de l'étude, mais on peut presque dire que « traditionnellement » nous reproduisons le schéma des chiffres-clés. Nous ne dérogerons pas à la règle pour 2025 !



Les pratiques cinématographiques des Français en 2025



82,5 % des spectateurs qui vont au cinéma viennent de leur domicile



93,3 % des spectateurs se rendent au cinéma en moins de 30 minutes



53,8 % des spectateurs déclarent se rendre au cinéma lors des séances de l'après-midi



La bande-annonce vue au cinéma : premier vecteur d'information incitant le public à aller voir un film (57,6 %)



La salle de cinéma demeure le meilleur moyen pour découvrir un film (83,7 %)



93,3 % des spectateurs sont satisfaits des films français

51,9 % des spectateurs déclarent aller voir des films français pour voir des acteurs qu'ils apprécient



51,9 % des spectateurs qui ont profité du Printemps du Cinéma ont vu un ou plusieurs films qu'ils ne seraient pas allés voir en dehors de cette opération



28,8 % des spectateurs ont profité de la Fête du cinéma et ont vu 2,1 films durant l'événement en moyenne

La situation de la fréquentation génère une série d'études et de rencontres. Nous vous en présentons trois ci-après.

Tout d'abord le rapport confié à M. Edouard Geffray : « **Offrir une éducation au cinéma et à l'image de qualité** », que nous avons déjà évoqué dans notre newsletter de septembre 2025 (les textes intégraux sont disponibles via sur notre site : territoires-cinema.fr). L'auteur étant devenu Ministre de l'Education Nationale, ce texte prend donc une valeur particulière. Cette fois-ci nous vous présentons [les 19 mesures du rapport](#) :

- 1 • adosser l'éducation au cinéma et à l'image aux programmes d'enseignement, notamment au collège, pour étendre autant que possible la fréquentation des œuvres cinématographiques
- 2 • préserver autant que possible les formations du dispositif Ma classe au cinéma des nouvelles règles de formation hors temps scolaire, tout en limitant au maximum son impact sur les enseignements
- 3 • créer un diplôme interuniversitaire d'éducation au cinéma, à destination non seulement des professeurs mais de l'ensemble des partenaires intéressés
- 4 • diversifier les modalités pratiques de formation pour Ma classe au cinéma et renforcer les liens des coordinations territoriales en la matière
- 5 • encourager et accompagner la mutualisation des formations et le partage des ressources au niveau territorial
- 6 • en lien avec l'adossement aux programmes, donner de premières clés d'éducation à l'image en formation initiale
- 7 • sécuriser financièrement les coordinations territoriales
- 8 • sécuriser le financement de la billetterie en priorisant une partie de la part collective du pass culture sur les offres culturelles à tarif négocié ou adapté à l'échelon national ou territorial
- 9 • la question sensible des transports : soutenir le développement des circuits itinérants
- 10 • valoriser la marque « Ma classe au cinéma » en créant un « label » affiché à l'entrée de chaque école ou établissement participant et faisant état des partenaires (collectivités locales, salle de cinéma concernée, etc.)
- 11 • créer un statut de « professeur ami du cinéma » pour les professeurs impliqués dans le dispositif
- 12 • fidéliser les élèves : et si Ma classe au cinéma vivait au-delà de la classe ?
- 13 • encourager les dispositifs scolaires complémentaires de Ma classe au cinéma
- 14 • assurer effectivement l'association des collectivités territoriales au pilotage local de Ma classe au cinéma
- 15 • donner, là où c'est possible, plus de marges de choix aux professeurs engagés dans le dispositif
- 16 • autoriser et favoriser la création de conservatoires municipaux et départementaux de cinéma
- 17 • en vis-à-vis, consolider et augmenter le nombre de classes à horaires aménagées cinéma
- 18 • renforcer la formation des futurs scénaristes et professionnels du cinéma
- 19 • vers un lieu national de collection, éducation et coopération associant professionnels du secteur, recherche et pouvoirs publics

Une autre publication soulève une contestation, et que nous évoquons ici sans publier d'extraits. Il s'agit d'une étude livrée par le cabinet Hexacom à la demande du Syndicat des Cinémas de Proximité. Cette étude est une « *Analyse comparative de l'évolution de la fréquentation des cinémas de proximité et des établissements de la grande exploitation dans les grandes agglomérations françaises sur la période récente* ». Elle a été contestée par le Syndicat Uniciné, ce dernier remettant en cause la méthodologie, il : « *appelle à une méthodologie reconnue par tous, (...) Dans ce contexte, Uniciné réitère sa confiance dans le CNC et le comité de concertation Exploitants-Distributeurs afin de travailler de manière sereine et constructive sur ces sujets complexes.* ». Hexacom a depuis communiqué qu'il s'agissait « *d'un choix de cadrage assumé* », et a répondu point par point. Vous trouverez le détail de cette actualité via les articles du Film Français et de Box Office Pro. Affaire à suivre, mais le contexte des salles de cinéma étant relativement fragilisé dans la période, nous avons souhaité évoquer avec vous cette situation, la capacité d'analyse étant en elle-même un enjeu de stabilité.



Un troisième élément dont nous souhaitons vous informer et auquel vous pourrez participer : **le colloque organisé par l'AFCAE à l'occasion de son 70ème anniversaire : LA CINÉPHILIE D'HIER À DEMAIN, du 3 au 5 décembre 2025**, avec le soutien du CNC, et accompagné par le Ministère de la Culture, l'ENS, le Collège de France et La Fémis

PRÉ-PROGRAMME *

Mercredi 3 décembre au CNC – Auditorium : LA CINÉPHILIE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA CULTURE

- Matinée • La cinéphilie, politique publique
- Après-midi • La salle de cinéma, socle de la cinéphilie • Où en est la cinéphilie des cinémathèques ?

Jeudi 4 décembre à l'ENS Ulm - Salle Dussane : DE L'HISTOIRE DE L'AFCAE A LA TRANSMISSION DE LA CINÉPHILIE

- Matinée • Dans les archives de l'AFCAE • Aux origines de l'Art et Essai en France
- Après-midi • La transmission de la cinéphilie, de la classe aux salles • Les nouveaux défis des ciné-clubs

Vendredi 5 décembre au Collège de France - Amphithéâtre Maurice Halbwachs : ÉVOLUTIONS DE LA CINÉPHILIE

- Matinée • L'évolution de la cinéphilie au regard des transformations sociétales
- Après-midi • Critique et cinéphilie à l'heure de la révolution numérique • Qu'est-ce que la cinéphilie de demain ?

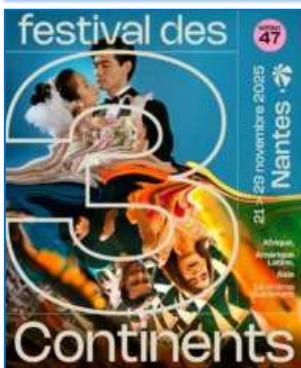
* L'AFCAE informe que : « Les horaires et les intervenants vous seront communiqués prochainement »

INSCRIPTION DEPUIS LE SITE DE L'AFCAE

<https://www.art-et-essai.org/actualites/1202067/colloque-la-cinephilie-dhier-demain-du-3-au-5-decembre-2025>

★★★ DES NOUVELLES DU CINEMA★★★

NANTES • FESTIVAL DES 3 CONTINENTS 2025 • DU 21 AU 29 NOVEMBRE



« Du 21 au 29 novembre 2025, le Festival des 3 Continents vous propose une sélection de films contemporains et rend hommage à deux grandes figures du cinéma mondial : le Taïwanais Ang Lee (Brokeback Mountain et L'Odyssée de Pi) et l'Égyptien Youssef Chahine à l'occasion du centenaire de sa naissance. Le programme ajoute aussi une nouvelle page à son exploration du cinéma sri-lankais et, pour conjurer nos maux, aux puissances de l'amour sous toutes ses formes, fil rouge de cette édition que nous voulons obstinément ouverte et partagée. »

Nous vous invitons à découvrir le très beau programme 2025 !
<https://www.3continents.com/fr/programme/2025/>



BUREAU DE LA CST - Commission supérieure technique de l'image et du son • Président : André LABBOUZ

- Vice-Présidente : Claudine NOUGARET, Productrice, réalisatrice et ingénierie son
- Vice-Président : Jean-Baptiste HENNION, Directeur général JB Ciné
- Secrétaire : Ken LEGARGEANT, Exploitant de salles de cinéma et producteur
- Trésorier : Jean-Marie DURA, Senior Consultant, M&A & Cinema Specialist
- Les Consultant.e.s : Audrey BIRRIEN, Cheffe de projet, spécialisée dans la numérisation et la restauration de films et vidéos
- Chloé CAMBOURNAC, Cheffe décoratrice
- Hélène DE ROUX, Formatrice fondatrice de Ciné-Système, réalisatrice et Sales & Marketing Support pour Zeiss Group
- Gérard KRAWCZYK, Réalisateur et Scénariste Ludovic NAAR, Directeur de Production et Post-Production
- Françoise NOYON – Directrice de la photographie Bertrand SEITZ – Chef décorateur
- Président d'honneur : Angelo COSIMANO. Nous félicitons particulièrement Ken Legargeant, exploitant et notre Secrétaire Général !

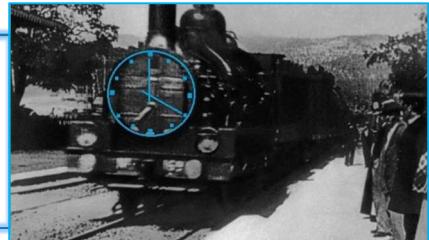
DES ACCORDS DANS LA PROFESSION

- Accord TF1-Netflix : par cet accord les abonnés de Netflix en France accéderont en direct aux chaînes du groupe - il s'agit des chaînes TF1, LCI, TMC, TFX et de TF1 Séries Films - ainsi qu'aux exclusivités de la plate-forme TF1 +. Qu'en sera-t-il si le projet de holding de l'audiovisuel public abouti ?
- La plupart des commentateurs s'interrogent sur le contrôle futur de Canal + sur UGC prévu à partir de 2028.
- Auteurs, scénaristes, producteurs viennent de signer ce 15 octobre un accord interprofessionnel sur leurs pratiques contractuelles. C'est l'aboutissement d'une négociation engagée en 2019. Il est destiné à permettre d'encadrer la rémunération et la reconnaissance du travail des signataires. Il a été conçu également pour prévenir des abus constatés par le passé. Mais ce texte ne fait pas l'unanimité auprès des professionnels concernés...à suivre.

ASSEMBLEE NATIONALE PLF 2026, LE CREDIT D'IMPOT CINEMA MAINTENU

Déposé par un député Ensemble pour la République, M. Jean-René Cazeneuve, cet amendement prévoyait une réduction de ce crédit d'impôt. La profession a alerté sur le risque de l'adoption de cet amendement, lourd de conséquence en matière d'attractivité et qui conduirait même à la délocalisation des tournages, le tout avec un impact direct sur les retombées locales et sur les métiers de la filière. La profession a souligné l'effet contradictoire de la mesure avec le plan d'investissement France 2030 (studios, numérique, formation), dont on peut trouver le détail de l'appel à projet et des lauréats sur le site du CNC. Le député a retiré son amendement. Le groupe Rassemblement National qui l'a repris n'a pas obtenu gain de cause. Cette disposition fiscale restera donc toujours en vigueur.

PAS DE CHRONOLOGIE DES MEDIAS POUR LES TRAINS Pour répondre à une série de demande de Canal + concernant la diffusion de film dans les TGV, le Tribunal Judiciaire de Paris a validé début octobre la diffusion des films dans les TGV comme un complément du service de transports hors du champ d'application de la chronologie des médias.



PLAN CINEMA DE MARSEILLE



Lancé en 2021 par le Président de la République, le projet « Cinéma de Marseille en grand » vient de démarrer. Ce départ a été marqué par la visite des 1500 m² encore bruts de la première antenne régionale de la Cinémathèque Française. Le projet global « Cinéma de Marseille en grand » comporte également l'installation d'une école nationale du cinéma prévue pour 2030. La Cinémathèque Française bénéficiera de la proximité avec un projet de « village entreprenant » qui doit accueillir 3000 étudiants en 2027. Ce projet, qualifié parfois de pharaonique, a reçu le soutien des Collectivités Territoriales, et le Président de la Cinémathèque Française a souligné que « 100 % des collectivités qui étaient avec nous en 2021 sont toujours à nos côtés ».